



Renseignements fournis conformément à la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique

Note verbale datée du 16 février 2024, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente de l'Uruguay auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne

La Mission permanente de l'Uruguay auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne, conformément à l'article IV de la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique (résolution [3235 \(XXIX\)](#) de l'Assemblée générale, annexe), a l'honneur de se référer au Registre national uruguayen des satellites (voir annexe)¹.

¹ Les données relatives à l'objet spatial mentionné dans l'annexe ont été inscrites dans le Registre des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique le 22 février 2024.



Annexe

[Original : espagnol]

Données relatives à l'immatriculation d'un objet spatial lancé par l'Uruguay*

CHIMERA LEO 1

Renseignements fournis conformément à la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique

Indicatif international du Comité de la recherche spatiale	-
Nom de l'objet spatial	CHIMERA LEO 1
État d'immatriculation	Uruguay
Date et territoire ou lieu de lancement	3 janvier 2023 à 14 h 56 mn 1 s UTC ; Complexe de lancement 40, Station des forces spatiales, Cap Canaveral (États-Unis)
Principaux paramètres de l'orbite	
Période nodale	95 minutes
Inclinaison	97,502 degrés
Apogée	532,631 kilomètres
Périgée	517,217 kilomètres
Fonction générale de l'objet spatial	Prototype de véhicule de transfert orbital

* Ces renseignements ont été communiqués au moyen du formulaire établi conformément à la résolution 62/101 de l'Assemblée générale ; leur présentation a été modifiée par le Secrétariat.